

Cadre 4			
Cursus post-baccalauréat			
<i>Année</i>	<i>Diplôme préparé - Spécialité</i>	<i>Etablissement - Ville - Département - Pays</i>	<i>Résultats</i>

Cadre 5			
Diplômes sportifs fédéraux ou autres			
<i>Année</i>	<i>Diplôme préparé - Spécialité</i>	<i>Organisme formateur - Ville – Département - Pays</i>	<i>Résultats</i>

Cadre 6		
Expériences professionnelles - stages en entreprise (VAP)		
<i>Année</i>	<i>Expérience professionnelle ou acquis personnels</i>	<i>Employeur - lieu</i>

Cadre 7	
Vous êtes demandeur d'emploi	
Depuis quand êtes-vous demandeur d'emploi ? :	
Etes-vous indemnisé(e) ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, pouvez-vous préciser au titre de quel dispositif et son échéance ?	

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés.
Je prends note qu'en cas de renseignements erronés ou incomplets, l'autorisation d'inscription qui aurait pu m'être accordée sera annulée.

Fait à _____, le _____ 2012

Signature :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Tout dossier incomplet sera rejeté

Pièces obligatoires :

- Photocopie carte d'identité ou passeport
- Un Curriculum Vitae
- Une photo d'identité récente (Nom-Prénom au dos)
- Une lettre de motivation détaillée manuscrite
- 1 enveloppe (11x22) timbrée à 0,60 € et libellée à votre adresse

Selon le cas :

- photocopie du diplôme du baccalauréat ou diplôme équivalent & relevés de notes
- photocopie des diplômes professionnels, diplômes post baccalauréat (1)
- relevés de modules ou relevés de notes (1)
- justificatifs des acquis professionnels : attestations d'emplois, de stages, autres

(1) si vous êtes en cours d'études et que vous ne pouvez joindre ces pièces, vous devez les transmettre dès l'obtention

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER : 07 mai 2012

**Ce dossier doit impérativement parvenir au campus Mazier
(sans attendre les résultats de vos examens):**

- déposé directement à *l'Accueil* du Campus Mazier, 2 avenue Antoine Mazier,
22015 Saint Brieuc (du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h & vendredi 9h-12h/14h-16h30)

ou

- adressé au plus tard le 07 mai 2012 (cachet de la poste faisant foi) à :

***Université Rennes 2
Campus Mazier***

Licence Professionnelle STAPS « Tourisme et Loisirs Sportifs »

**Spécialité : Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs & de Loisirs
2, avenue Antoine Mazier
22015 Saint Brieuc Cedex**

☎ 02 96 60 43 00

✉ campus-mazier-scolarite@univ-rennes2.fr

Aucun dossier ne sera accepté hors délai.

LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION CONTINUE

Montant des frais de formation continue :

4014 € (tarif 2012/2013) + droits d'inscription universitaire 181,57 € (tarif 2011/2012)

Toute demande de renseignement concernant le financement et la rémunération doit être exclusivement formulée auprès du Service de Formation Continue

Campus la Harpe- Avenue Charles Tillon- 35044 Rennes Cedex

Karine Latouche: 02.99.14.20.59 / karine.latouche@univ-rennes2.fr

Prise en charge des Frais de Formation Continue

- par l'entreprise
- par un organisme collecteur agréé
 - Congé Individuel de Formation
 - au titre du plan de formation de l'entreprise
- Conseil Régional
 - Chèque Formation

Avez-vous une rémunération ?

- Maintien du salaire
- ASSEDIC A.R.E CRP/RSP
- RMI / RSA
- Pas de rémunération

Pour les personnes de moins de 26 ans inscrites au Pôle Emploi, joindre obligatoirement une prescription de la Mission Locale et l'envoyer à Mme Latouche Karine.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier.

NOTICE EXPLICATIVE
Licence professionnelle STAPS

Spécialité : Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs & de Loisirs
(GéDéOrSSL)

Année universitaire 2012-2013

Cadre 1 - Etat civil

- ◆ **N° étudiant** qui vous avait été **attribué à Rennes 2**.
- ◆ Le **N° National étudiant** = INE ou NNE ou BEA est à compléter obligatoirement si vous avez déjà été inscrit(e) dans une université ou si vous avez passé le baccalauréat depuis 1995 inclus (figure sur le relevé de notes du BAC)
- ◆ indiquez en **adresse 1** où l'on peut vous joindre aisément (par ex. adresse des parents) et **adresse 2** suivant les cas.

Cadre 3 - Baccalauréat

- ◆ **série du bac** : indiqué le libellé (S-L-ES-STG-STI-STL-SMS-STAV- ...)
- ◆ **mention** : TB, B, AB ou P si admis sans mention ; précisez aussi l'**année** et le **lieu d'obtention**.

Cadre 4 - Coursus post Baccalauréat

- ◆ **Inscriptions en enseignement supérieur** : indiquer notamment 1^{ère} inscription dans un établissement **universitaire** français. NB : l'année de 1^{ère} inscription en **enseignement supérieur** peut éventuellement être différente (inscriptions préalables en BTS, classes préparatoires...)

Cadre 5 - Diplômes fédéraux ou autres liés au secteur de l'animation

Titres possédés ou préparés dont diplôme ou acquis justifiant votre demande veuillez indiquer les libellés exacts des diplômes.

S'il s'agit de **Validation des Acquis Professionnels ou personnels** (et non de titre) indiquez **VAP**

La licence professionnelle est un diplôme à accès sélectif

Procédure de sélection en deux temps : dossier + entretien

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE

■ 07 mai 2012	date limite de réception des dossiers d'inscription (cachet de la poste faisant foi)
■ fin mai 2012 Résultats de la présélection	Notification de refus. ou Convocation à l'entretien si nécessaire.
■ mardi 5 juin 2012 Entretien avec jury	Entretien oral (environ 20 min) ou RDV téléphonique (en cas d'éloignement géographique notamment)
■ fin juin 2012 Notification des décisions	Notification de refus ou d'inscription sur liste complémentaire. ou Expédition des formalités d'inscription (si candidature retenue).